



## COMMISSION DÉPARTEMENTALE DES TERRAINS ET INSTALLATIONS SPORTIVES

RÉUNION DU 23 OCTOBRE 2018

**Présents** : MM. ANDRIEU – BROGNARA – CHUPPE - DA MATA - FEBVAY – MAGGIO – PLASSART.

**Assiste** : M. LETELLIER (Comité).

### COURRIERS

**La commission accuse réception du P.V. de la C.R.T.I.S. du 16 octobre 2018.**  
Remerciements.

### RAPPEL

**A tous les clubs du DISTRICT DU VAL-D'OISE :**  
**Il est impératif, pour disputer une rencontre de football, de mettre à la disposition des joueurs et des arbitres, des installations conforme au règlement et en état de fonctionner (sanitaires et douches).**

**La commission ne donne aucun renseignement aux clubs concernant le classement des terrains et des éclairages.**

### DÉPLACEMENTS

**VILLE de CHAMPAGNE SUR OISE STADE MUNICIPAL Rue de L'HOTEL DIEU NNI 95 134 01 02**  
MM.PLASSART et MAGGIO de la C D T I S 95 se sont rendus, en compagnie de M. JEREMIASCH de la CRTIS, le mercredi 17 octobre 2018 à 10h30, sur les installations du club, afin d'effectuer le classement du terrain.

**VILLE de SAINT WITZ STADE MUNICIPAL RUE DE LA FOSSE AUX BOUCS NNI 95 580 01 01**  
MM.ANDRIEU et DA MATA de la C D T I S 95 se rendront, le jeudi 25 octobre 2018 à 10h00, sur les installations du club, afin d'effectuer le classement du terrain.

**VILLE de WEMARS STADE MUNICIPAL RUE DU VERT BUISSON NNI 95 641 01 01**  
MM. ANDRIEU et DA MATA de la C D T I S 95 se rendront, le jeudi 25 octobre 2018 à 14h00, sur les installations du club, afin d'effectuer le classement du terrain

### IMPORTANT

**Les clubs souhaitant faire jouer des matches en nocturne ou semi nocturne sont invités à vérifier le classement de leurs terrains en éclairage.**

**Président**

**Christian FEBVAY**

**Secrétaire**

**Joseph PLASSART**